

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0	0	0.0
ROBERVAL	0	0	0	0	0	0	0.0
MANIWAKI	0	0	0	0	1	1	18 989.0
VAL D'OR	0	0	0	0	1	1	3 458.0
TOTAL	0	0	0	0	2	2	22 447.0

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0
ROBERVAL	0	0	0	0	0
MANIWAKI	0	0	0	1	1
VAL D'OR	0	0	0	1	1
TOTAL	0	0	0	2	2

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 0
- Incendies en 2012 : 342
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 38 231.9
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 111.8
- À la même date l'an dernier, 123 incendies avaient affecté 1 401.4 hectares, soit 11.4 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 316 incendies et de 102 801.2 ha affectés pour une moyenne de 324.9 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 8

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 29 446.0

Incendies en 2012 : 18

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 29 631.0

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, a pris la décision de **lever partiellement l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, le 20 juin à 20 h.**

Les précipitations reçues sur la Côte-Nord ont contribué à diminuer le danger d'incendie dans certains secteurs.

Toutefois, une interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité demeure en vigueur dans plusieurs régions. Les secteurs visés par cette mesure sont les MRC et territoires suivants :

CÔTE-NORD : Manicouagan (96) à l'est de la rivière et du réservoir Manicouagan, Sept-Rivières (971), Minganie (981).

GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE : Le Rocher-Percé (02), La Côte-de-Gaspé (03), La Haute-Gaspésie (04), Bonaventure (05), Avignon (06).

Mesures préventives lors de travaux en forêt

La **Société de protection des forêts contre le feu**, de concert avec les autorités concernées des CRPF et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles de 12 h à 20 h. Cette mesure est en vigueur depuis le lundi 18 juin à 12 h.**







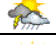


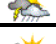




Les régions visées par cette mesure sont :

Sept-Îles (94), Gaspésie (112), Île d'Anticosti (96) et Baie-des-Chaleurs (111)

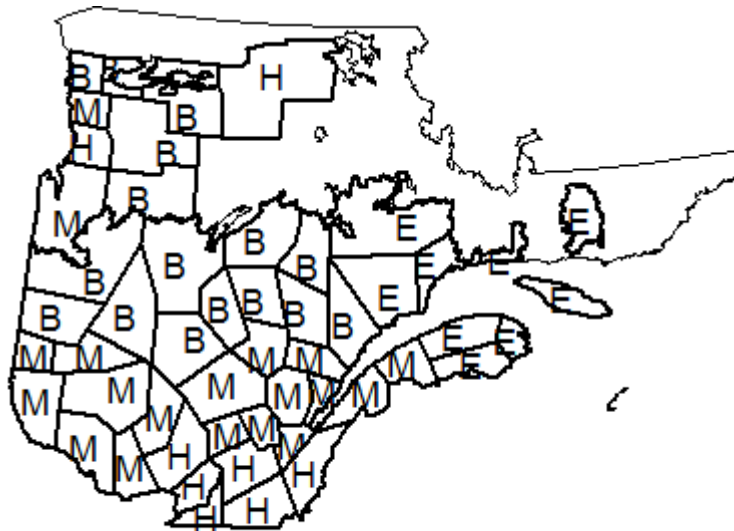
De plus, une suggestion **de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles 24 heures sur 24** est toujours en vigueur pour l'unité de gestion :

95 Havre-Saint-Pierre.

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE (SUITE)

Prévisions météorologiques		22 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		19	40	NO 10 - 25	0
	Demain		23	35	O 10 - 20	10
Nord-est	Aujourd'hui		20	70	SO 10 - 20	20
	Demain		21	60	N 10 - 20	0
Ouest	Aujourd'hui		21	40	NO 10 - 20	0
	Demain		24	40	O 10 - 20	10
Centre	Aujourd'hui		25	50	NO 10 - 20	20
	Demain		24	45	NO 10 - 20	10
Est	Aujourd'hui		23	65	SE 15 - 30	20
	Demain		20	70	N 10 - 20	10
Sud-ouest	Aujourd'hui		24	45	NO 10 - 20	10
	Demain		23	40	NO 10 - 20	10
Sud-est	Aujourd'hui		28	45	O 10 - 20	20
	Demain		25	45	NO 10 - 20	20

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

1 à 3 incendies de causes humaines.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.gc.ca dans l'onglet « État de la situation/Cartes/Cartes des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 13
- Requis : 8

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d'alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d'alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	1	2 J 12h00	2
Havre St-Pierre	2	2 J 12h00	2
Manic 5	-	-	-
Bonaventure	-	-	-
Roberval	-	-	-
Chibougamau	2	B	-
Bonnard	-	-	-
Maniwaki	-	-	-
Val-d'Or	2	2 J 13h00	2
Matagami	2	B	-
Québec	2	2 J 13h00	2
Réserve provinciale	2	B	-

¹ Évolution du nombre d'avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d'équipages à la base lorsqu'il est différent du nombre d'appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	0	0	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- 1 groupe d'avions-citernes

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Daniel Normand, ing. f.,
Directeur du CPL

Tél. : (418) 871-3341

Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca

Site Internet : www.sopfeu.qc.ca